

plus fertile, non seulement parce que la culture y a amené une plus grande quantité d'*humus*, mais aussi parce que l'élément argileux, base des terres de cette contrée, diminue à mesure que l'on s'éloigne de la Dombes. Ainsi, le plateau de la Dombes est stérile, la Bresse est bonne, la Bresse chalonnaise est excellente, et cette progression des qualités du sol est en sens inverse du nombre des étangs. L'arrondissement de Louhans offre moins de surfaces inondées que celui de Bourg ; celui de Bourg est incomparablement moins riche, en ce genre, que l'arrondissement de Trévoux. Dans les environs de Bourg, aussi, l'on engrasse un nombre infiniment moins grand de volailles que dans ceux de Louhans, où ce genre d'industrie est poussé au plus haut degré.

De même qu'il n'y a, sur cette terre, nulle félicité sans mélange, de même aussi, il semble que le ciel veuille sans cesse nous faire expier, par un péril, la beauté d'un territoire et l'ombreuse végétation qui l'abrite. — Triste condition des choses terrestres ! Les pays situés au faite des montagnes ont, en partage, l'air le plus salubre et le plus pur ; mais cet air est trop vif pour nos organes, il exalte trop la vie, il dispose l'homme aux affections de poitrine ; les arbres, en ces pays, sont rares et grêles, le sol manque souvent de fertilité. Dans les contrées de plaines, au contraire, les brises soufflent lourdes et humides, chargées de miasmes, elles débilitent l'indigène, et le prédisposent aux fièvres intermittentes ; la végétation, dans ces contrées, est admirablement opulente et luxuriante, exubérante même ; la terre est merveilleusement féconde. — Que l'on vienne crier contre les moyens-termes, en présence de ces faits ! N'est-il pas clair que le pays le plus agréable et le meilleur à habiter, pour qui peut choisir sa tente et son aire ici-bas, est celui qui, s'étendant au pied et à la naissance des montagnes, participe aux qualités des zones montueuses et des zones